

INSCRIPTION REPAS PAËLLA FETE PAROISSIALE DU 18 JUIN 2023

Nous vous proposons de déguster une paëlla catalane lors du repas de notre fête paroissiale le 18 juin à l'église Saint Vincent de Paul. Vous trouverez ci-dessous le coupon d'inscription à retourner au secrétariat de la paroisse avant le 11 Juin Si vous avez des questions merci de contacter Nathalie au 04 78 74 00 14 ou par mail contactd-misericorde.com

NOMPRENOM.....

Téléphone.....Mail.....

Part adultes nombre X7 euros=

Part enfants Nombre.....X 3.50 euros =

TOTAL..... Euros

Attention seules les inscriptions accompagnées d'un règlement seront retenues. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la Paroisse Miséricorde du Père.

INSCRIPTION REPAS PAËLLA FETE PAROISSIALE DU 18 JUIN 2023

Nous vous proposons de déguster une paëlla catalane lors du repas de notre fête paroissiale le 18 juin à l'église Saint Vincent de Paul. Vous trouverez ci-dessous le coupon d'inscription à retourner au secrétariat de la paroisse avant le 11 Juin Si vous avez des questions merci de contacter Nathalie au 04 78 74 00 14 ou par mail contactd-misericorde.com

NOMPRENOM.....

Téléphone.....Mail.....

Part adultes nombre X7 euros=

Part enfants Nombre.....X 3.50 euros =

TOTAL..... euros

Attention seules les inscriptions accompagnées d'un règlement seront retenues. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la Paroisse Miséricorde du Père.

INSCRIPTION REPAS PAËLLA FETE PAROISSIALE DU 18 JUIN 2023

Nous vous proposons de déguster une paëlla catalane lors du repas de notre fête paroissiale le 18 juin à l'église Saint Vincent de Paul. Vous trouverez ci-dessous le coupon d'inscription à retourner au secrétariat de la paroisse avant le 11 Juin Si vous avez des questions merci de contacter Nathalie au 04 78 74 00 14 ou par mail contactd-misericorde.com

NOMPRENOM.....

Téléphone.....Mail.....

Part adultes nombre X7 euros=

Part enfants Nombre.....X 3.50 euros =

TOTAL..... euros

Attention seules les inscriptions accompagnées d'un règlement seront retenues. Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la Paroisse Miséricorde du Père.